

Montage

La locomotive et les petits wagons sont livrés prêts à l'emploi. Ils ne nécessitent aucun montage.

Matériaux

- Planches et piquets massifs en plastique recyclé (PP et PE), teintés dans la masse (beige, vert, brun)
- Vis en inox (6 et 8 mm)
- Panneaux en polyéthylène (PE) rouge, jaune et bleu, 12.5 et 19 mm d'épaisseur

Entretien

Le train ne comporte aucune pièce mobile. L'entretien du plastique se limite à l'essentiel, le nettoyage à l'eau tiède savonneuse au moyen d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez en profondeur, afin d'éliminer tout résidu de savon et de saletés. Le plastique présente un taux d'absorption d'humidité inférieur à 0.29%. L'huile, la graisse et d'autres produits ne font donc que peu de taches, voire pas de taches du tout. Ce taux d'absorption d'humidité extrêmement faible, rend difficile, voire impossible, la fixation des mousses, algues, etc. permettant ainsi de les enlever aisément. Possibilité de nettoyage au Kärcher à une pression maximale de 100 bars. Il faut toutefois éviter ce traitement autant que possible. Il n'est d'ailleurs généralement pas nécessaire. Aspergez avec un jet rotatif, à une distance minimale de 30 cm du plastique.

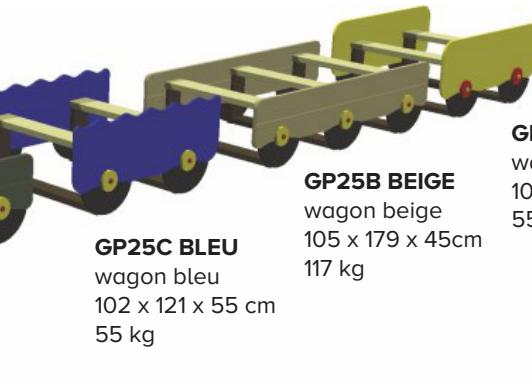
Mode d'emploi de l'article n° GP25 « Locomotive avec wagons » (version 2019-10-10)

La version la plus récente figure toujours sur www.govaplast.com.

Cet équipement de jeu est certifié TÜV.

Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans

Hauteur de chute maximale : <60 cm



Instructions de contrôle

Contrôle visuel:

Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement:

Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi:

Chaque année.

Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Tous les éléments sont bien fixés ?
- Eléments déserrés, manquants, endommagés ou usés ?
- Vis déserrées et saillantes ?
- L'ancrage dans le sol est toujours en bon état ?
- Signes de vandalisme ?

Utilisez les éléments originaux Govaplast pour la réparation éventuelle pour garantir la validité du certificat TÜV.

Installation

Les différents éléments du train sont livrés montés. Le placement se fait sur un sol en dur et plane. Le train ne peut pas être installé sur un sol meuble (sable, écorce, copeaux de bois), sauf si une construction portante est montée (pas incluse).

Zone de sécurité

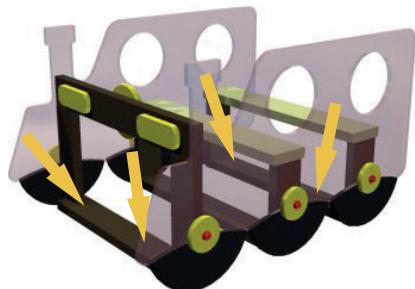
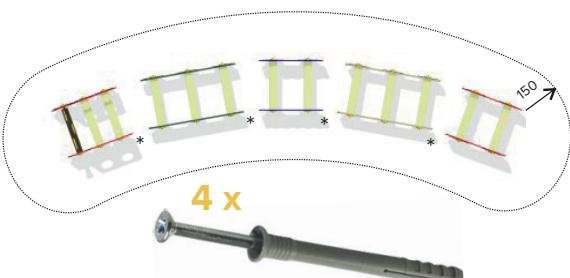
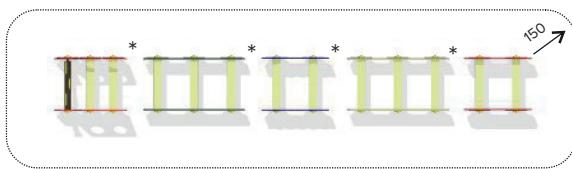
Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle de 150 cm autour du train. La distance minimale entre les éléments (locomotive-wagons) est de 30 cm.

Sol amortissant facultatif

La hauteur étant inférieure à 60 cm, le train peut être installé sur une surface dure sans installation de sol amortissant. Notez : en France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute, la Norme EN NF 1177 peut contraindre à l'installation d'un sol amortissant approprié.

Ancrage obligatoire

L'ancrage se fait en fixant les quatre chevilles fournies dans les trous déjà forés. Placez le jeu et marquez la position des quatre trous sur le sol. Ensuite déplacez le jeu, forez les quatre trous avec une perceuse de 8mm et replacez le jeu sur sa place en le fixant avec les chevilles. Tenez compte de la hauteur limitée et utilisez une visseuse d'angle.

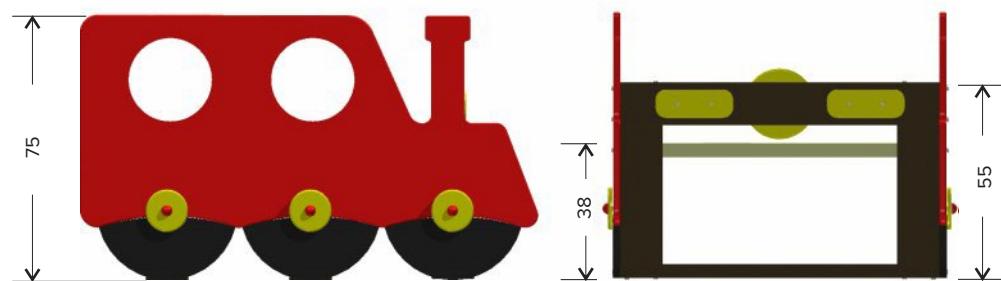
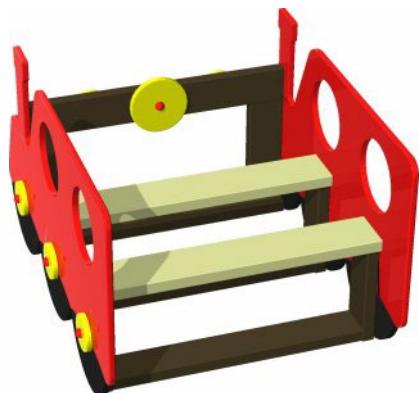
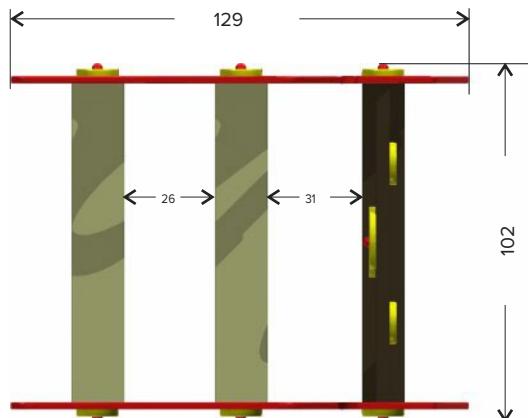


Conseil important

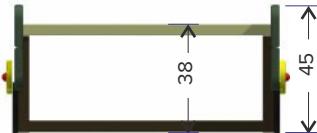
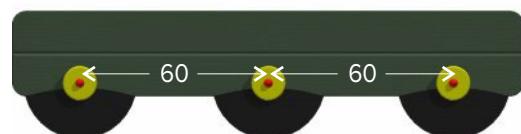
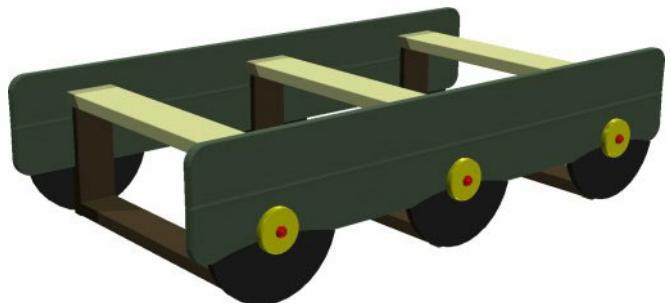
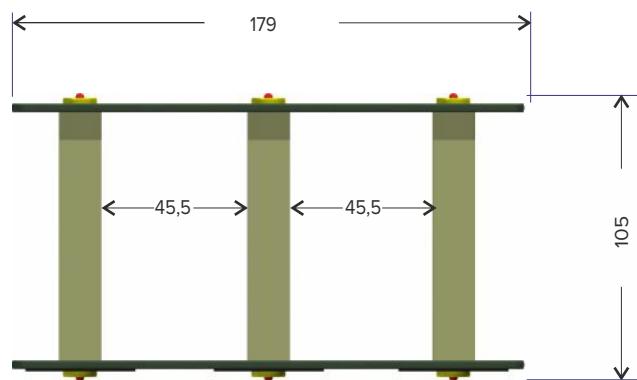
Insérez d'abord complètement la cheville dans le trou. Ensuite, vissez plutôt que frappez la vis au marteau de façon à ne pas endommager la tête de vis.



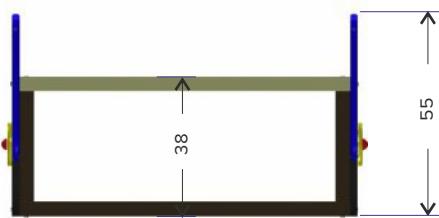
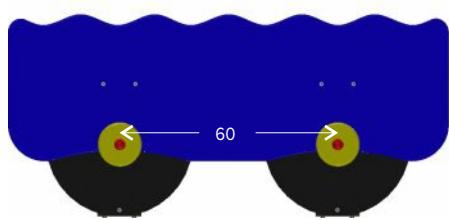
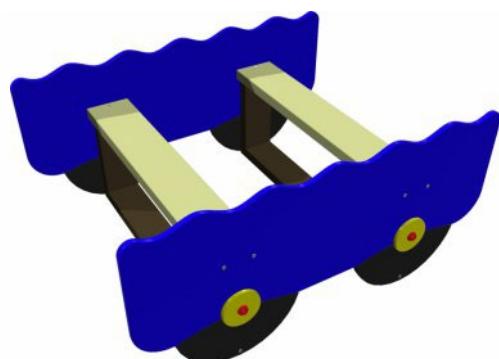
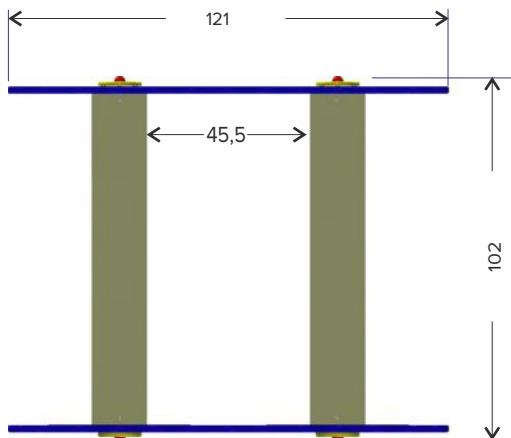
GP25A



GP25B

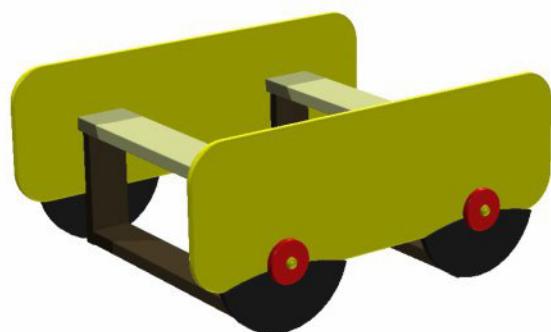


GP25C



GP25D

Les dimensions sont identiques au GP25C mais les bords sont droits



TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
info@tuv-sud.be



ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-19-12-224287-007-720302559-02

Par la présente, nous déclarons que l'équipement de jeu
Locomotive avec wagons

avec identification
GP25



délivré par
Govaerts Recycling n.v.
Kolmenstraat 1324 , 3570 Alken

répond aux exigences de sécurité:

Décret du 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu. (F)
Arrêté Royal du 28 mars 2001 relatif à la sécurité des équipements d'aire de jeu. (B)

et est basé sur les critères d'évaluation des normes
EN 1176-1:2017 **EN 1176-7:2008**

Cette attestation est émise par TÜV SÜD Benelux bvba, agréé pour la France selon les dispositions du journal officiel 30.07.2010.

Lieu: Boortmeerbeek
Date: 05.12.2019

Nom: Astrid De Beukelaer
Fonction: Expert Playground Equipment
Signature:

A handwritten blue signature of Astrid De Beukelaer, which is then overlaid with a blue octagonal TÜV SÜD Benelux logo. Below the logo, the word "Benelux" is written in a smaller font.

Nom: Emmanuel Ortegat
Fonction: Expert Playground Equipment
Signature:

A handwritten blue signature of Emmanuel Ortegat, which is then overlaid with a blue octagonal TÜV SÜD Benelux logo. Below the logo, the word "Benelux" is written in a smaller font.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-19-12-224287-007-720302559-02

Description du produit

Locomotive avec des wagons. Possibilité d'installer ensemble ou séparément selon le manuel

Locomotive est toujours placé avec la désignation de type GP25

Wagons se composent de différentes versions et sont inclus dans ce certificat.

Type: GP25

Dimensions (l x l x h): variable





Benelux

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Z-F-19-12-224287-007-720302559-02

Applications et restrictions

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen / l'essai faisant l'objet du rapport d'examen de type référence
P-B-19-01-720302559-01-01rev2

La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des appareils sont obligatoires, afin de maintenir les appareils en bon état.

Les références des documents du dossier numéro GP25 sont contrôlées.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doivent faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe sont conformes au modèle bénéficiant de la présente attestation de conformité ou certificat de conformité.

Documents

Mode d'emploi: GP25
Dossier de construction: GP25

Marquage du produit

Chaque équipement de jeu doit être marqué avec:

- * Nom et adresse du fournisseur
- * Année de construction
- * Type
- * Mention "Conforme aux exigences de sécurité" (F)

La tranche d'âge doit être marquée sur l'appareil ou sur un panneau à proximité (F)